



Pôle : 2

Service : Urgences Adultes

Mission Principale :

Le brancardier du SAU a pour missions de transporter, accompagner et assurer la manutention des patients qui lui sont confiés.

Dans ce cadre, il recueille toutes les informations nécessaires au transport du patient afin d'assurer une prise en charge adaptée dans le respect des procédures qualité.

Cette mission est réalisée sous la responsabilité du cadre de santé du SAU et par son action, il concourt à la continuité des soins.

Activités spécifiques :

1. Brancardage :

- Accompagner les patients (urgences adultes, psychiatriques et pédiatriques) à l'aide du matériel adapté à l'autonomie et au confort du patient :
 - ✓ aux examens (imagerie, EFN,...)
 - ✓ en consultation (ORL, ophtalmologie, ...)
 - ✓ en hospitalisation conventionnelle (médecine, chirurgie, Bloc ...)
- Participer à l'accompagnement, avec l'IDE, des patients instables ou hospitalisés vers des unités de soins aigus (Réanimation, USIC, USINV...)
- Participer à la prise en charge du patient (manutention, contention, inventaire, MCE, DSA, retrait de plâtre ou de bague...), en collaboration et sous la responsabilité de l'IDE
- Accompagner, le week-end, les patients reconvoqués, suite à un passage au SAU, en chirurgie ambulatoire

2. Gestion du matériel et logistique

- Assurer la gestion du parc de matériel de transport (fauteuils roulants et brancards)
- Rechercher si nécessaire, les éléments manquants au sein de l'établissement (lingerie, parking, services, couloirs, bloc, hall...)
- Signaler à l'IDE logisticien ou à l'encadrement tout matériel défectueux
- Assure la gestion du matériel de contention la mise en service
- Participer à l'approvisionnement quotidien de la fontaine à eau située à l'accueil (bouteille de 20 litres et gobelets), du pain de l'UHCD et des essuies mains de SAUV
- Assurer, lors des pannes de pneumatiques ou de demandes spécifiques, l'acheminement et la récupération de différents éléments au laboratoire et à la pharmacie (médicaments, bilans, PCR, ...)

3. Hygiène

- Réaliser le bio nettoyage du parc de matériel de transport
- Réaliser le bio nettoyage du matériel de contention
- Assurer l'évacuation des sacs de linges sales
- Effectuer l'évacuation des déchets (DAOM, DASRI, cartons et encombrants) ce qui inclus le retrait des sacs pleins, leur dépôt dans les chariots prévus à cet effet et leur remplacement par des sacs vides
- S'assurer du départ des chariots pleins et fait la demande de chariots vides sur la borne informatique
- Déposer les déchets encombrants dans les bennes prévues à cet effet au RDCB



Centre Hospitalier de Gonesse

Brancardier

Centre Hospitalier de Gonesse Brancardier au SAU

*Document n° : PDP.Pole 2 .Brancardier.PP.001/1
Date d'application : 03/02/2021*

4. Démarche qualité

- Assurer la prise en charge des patients en veillant à l'identité-vigilance - Réaliser des transmissions fiables

Horaires du poste :

- 6h30 à 16h30
- 11h à 21h
- 9h30 à 19h30
- 20h45 à 6h45

Liaison Hiérarchique :

- IDE
- Cadre de Santé des Urgences
- Cadre supérieur du Pôle 2
- Coordinatrice générale des soins

Liaisons Fonctionnelles :

- AS
- Médecins
- Service de radiologie
- Unités de soins

Qualités /Capacités requises :

- Bonne condition physique
- Ponctualité
- Discrétion
- Disponibilité
- Rigueur
- Sens de l'accueil, du travail en commun, de l'organisation
- Rapidité d'exécution et de compréhension
- Capacité d'adaptation
- Respect du secret professionnel
- Respect des patients et des différents intervenants
- Respect de l'encadrement

Expériences : Formation aux gestes d'urgence (AFGSU, PSC1, SST ...)

Intégration :

- **Documents nécessaires à l'intégration :** Livret d'intégration du brancardier
- **Formations :**
 - Formation hygiène (institutionnelle)
 - Formation nouveaux arrivants (institutionnelle)
 - Formation manutention
 - Formation gestion de la violence

Risques liés au poste : physiques et psychologiques

REVISER LA FICHE DE POSTE :

La fiche de poste doit vivre en fonction de l'évolution du service et des missions de l'agent pour rester un outil pertinent. Elle peut être révisée conjointement avec l'agent et le cadre, **elle n'est jamais définitive.**

Rédigé par : <u>BETTAIEB Faical</u> <u>CADET Laurent</u> <u>FREIRE Sylvie</u>	Validé par : CAMBRAI Morgane (19/02/2021)	Approuvé par : SAVOIA Valerie (19/02/2021)
---	---	--